

ENQUETE PRELIMINAIRE

BORDEREAU D'ENVOI
DE
PROCEDURE

C.U. 03632 - PV 00134/94

Date des faits : Le 09 janvier 1994
Lieux des faits : BOGNY SUR MEUSE (08120, quartier de LEVREZY

OBJET :

Vu l'enquête ouverte sur : PHENOMENES DE RENTREES ATMOSPHERIQUES

Temoins : et

<u>NUMERO</u>	<u>DESIGNATION DES PIECES</u>
1	SYNTHESE
2	Message transmis par le Centre Opérationnel de la Gendarmerie de CHARLEVILLE-MEZIERES
3	PLANS DE SITUATION
4	AUDITION DE (témoin).
5	DESSIN représentant le phénomène visualisé de l'emplacement NMR 01
6	DESSIN représentant le phénomène visualisé de l'emplacement NMR 02

1 M. le procureur de la République à
CHARLEVILLE-MEZIERES

1 M. le Préfet du département des
ARDENNES à CHARLEVILLE-MEZIERES

1 M. le Commandant de la Région
Aérienne à VILLACOUBLAY

1 Archives

2 Direction Générale de la
Gendarmerie Nationale à PARIS
(Dont une copie destinée au
S.E.P.R.A)

Transmis le : 25/01/1994

ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES - VERBAL
DE
SYNTHESE

N° PIÈCE N° FEUILLET

01 1

C.U. 03632 - PV 00134/94

Nous soussigné : gendarme [REDACTED], OPJ, Enquêteur, [REDACTED],

Vu les articles: 16, 17 à 19 et 73 à 78 du CPP

Rapportons les opérations suivantes a

secondé par le gendarme [REDACTED] S, APJ, [REDACTED]

-PREAMBULE-

Le lundi 10 JANVIER 1994 à 19 heures 30, le Centre Opérationnel de la Gendarmerie de [REDACTED] reçoit un appel téléphonique émanant de Melle [REDACTED], âgée de 20 ans et demeurant BOGNY SUR MEUSE (08120). Cette jeune femme signale que le dimanche 09 JANVIER 1994 entre 20 heures 00 et 20 heures 30, elle a aperçu à 2 reprises au dessus des bois de LEVREZY à BOGNY SUR MEUSE un phénomène de rentrée atmosphérique qu'elle ne peut expliquer.

Les renseignements recueillis par l'opérateur du C.O.0 nous sont transmis aussitôt par message pour information. (C.F PIECE N° 02)

-CONSTATATIONS-

Le mercredi 12 JANVIER 1994, commandés de service pour contacter Melle [REDACTED], nous nous transportons à son domicile à 15 heures 00.

Nous sommes reçus par elle même, après nous avoir invité à pénétrer dans le domicile de ses parents, elle nous expose les fait suivants :

Le dimanche 09/01/94 vers 19 heures 5, elle quitte le domicile parental pour se rendre avec son ami dans le quartier de CHATEAU-REGNAULT à BOGNY SUR MEUSE afin d'acheter quelques frites au restaurant du MOULIN. Pour se déplacer, ces jeunes gens circulent à bord d'une 205 grise appartenant à Mr [REDACTED], demeurant [REDACTED] à CHARLEVILLE-MEZIERES (08), compagnon de Melle CABARET.

La frièterie mentionnée ci-dessus étant fermée, les deux Jeunes gens décident de se rendre à CHARRLEVILLE-MEZIERES. Pour ce faire, ils empruntent le CD 1 en traversant successivement les quartiers de CHATEAU-REGNAULT et LEVREZY. A la sortie du virage au niveau de la gare de LEVREZY, Melle CABARET aperçoit dans le ciel sur sa gauche des lumières qui lui semblent étranges, elle constate au dessus du bois de LEVREZY une forme rectangulaire éclairée de lumières blanches sur le pourtour. Elle fait part de ses observations à son ami qui arrête aussitôt son véhicule sur le parking situ& juste après le restaurant CHEZ COCO (emplacement N° 01 sur le plan de situation, feuillet N° 03). Les deux occupants descendent et constatent le même phénomène. Au dessus du bois de LEVREZY, une forme ressemblant maintenant à un losange entourée de lumières blanches est précédée de plusieurs lumières rouges et blanches se déplace de la droite vers la gauche à une vitesse assez lente. Aucun bruit de moteur n'est perçu, le temps est clément, le ciel est dégagé. Ce phénomène disparaît dans les bois au niveau de la zone indiquée d'un rond jaune sur le plan de situation, feuillet N°03.

Nos témoins estiment que le phénomène était d'un volume comparable à celle d'une maison .

Intrigués, Melle [REDACTED] décident d'emprunter l'ancienne route qui relie le quartier de LEVREZY à la commune de THILAY. Au niveau du lieu dit " LA ROCHE TAILLEE ", H [REDACTED] stationne sa voiture sur le bas côté gauche de la L'O.P.J.

PROCES - VERBAL

DE

SYNTHESE

C.U. 03632 - PV 00134/94

01 2

route et profite de cette halte pour faire sortir son chien.

Bien que scrutant attentivement la forêt, les deux jeunes gens ne remarquent rien d'anormal. (emplacement N° 02 sur le plan de situation, feuillet 3)

Quelques instants après, Melle aperçoit au dessus de la forêt à hauteur de ses yeux une forme ovoïde entourée de lumières rouges et de lueurs orangées qui donne l'impression d'avancer vers elle. Melle prend peur, elle court à la voiture et rappelle son ami qui s'était éloigné avec son animal. Elle l'incite à partir sans lui donner d'explication, ce n'est que quelques minutes après qu'elle lui fera part de ses observations.

-ENQUETE-

Le mercredi 12, après avoir recueilli les renseignements énumérés ci-dessus, nous demandons à Melle de venir avec nous afin qu'elle nous confirme sur le terrain les emplacements d'oh le phénomène a été observé.

Le Jeudi 13 JANVIER 1994, à partir de 14 heures 00, une patrouille est réalisée avec des militaires de notre unité et du PSIG de pour ratisser la zone d'apparition du phénomène. Ces recherches se révèlent vaines, aucun indice matériel ne peut confirmer les dires des deux jeunes gens,

Aucun autre témoin n'a été découvert au cours de nos recherches.

Le mardi 18 JANVIER 1974, nous procédons à l'audition de Melle , sa déclaration est similaire à celle qui nous a été faite oralement six jours auparavant. (C.F FXECE N° 04)

A notre demande, elle nous remet deux dessins réalisés par elle même et représentant les deux phénomènes qu'elle a constaté le jour des faits. Le dessin N° 01 décrit ses observations faites de l'emplacement N° 01 et le dessin N° 02 celles visualisées de l'emplacement N° 02. (C.F PIECES N° 05 et 06)

Mr confirme oralement les dires de son amie. En ce qui le concerne, il n'a observé que le phénomène qui était visible du point N° 01 lorsqu'il est descendu de voiture.

En service de nuit, nous nous sommes rendus à plusieurs reprises aux emplacements désignés. Au niveau de la forêt, aucun éclairage n'est constaté, seul l'éclairage public au niveau des habitations existe.

-CLOTURE-

Le présent procès-verbal a été établi à titre de renseignement, aucun indice matériel, ni aucun autre témoin n'a été découvert permettant d'étayer les dires de Melle et de Mr

Néanmoins, ces deux jeunes gens semblent être sincères, leur intellect est correct, leur vision est bonne et ils semblaient être gênés de témoigner de peur que leur histoire ne soit prise au sérieux.

Fait et clos à le 25/01/1994

L' N P I

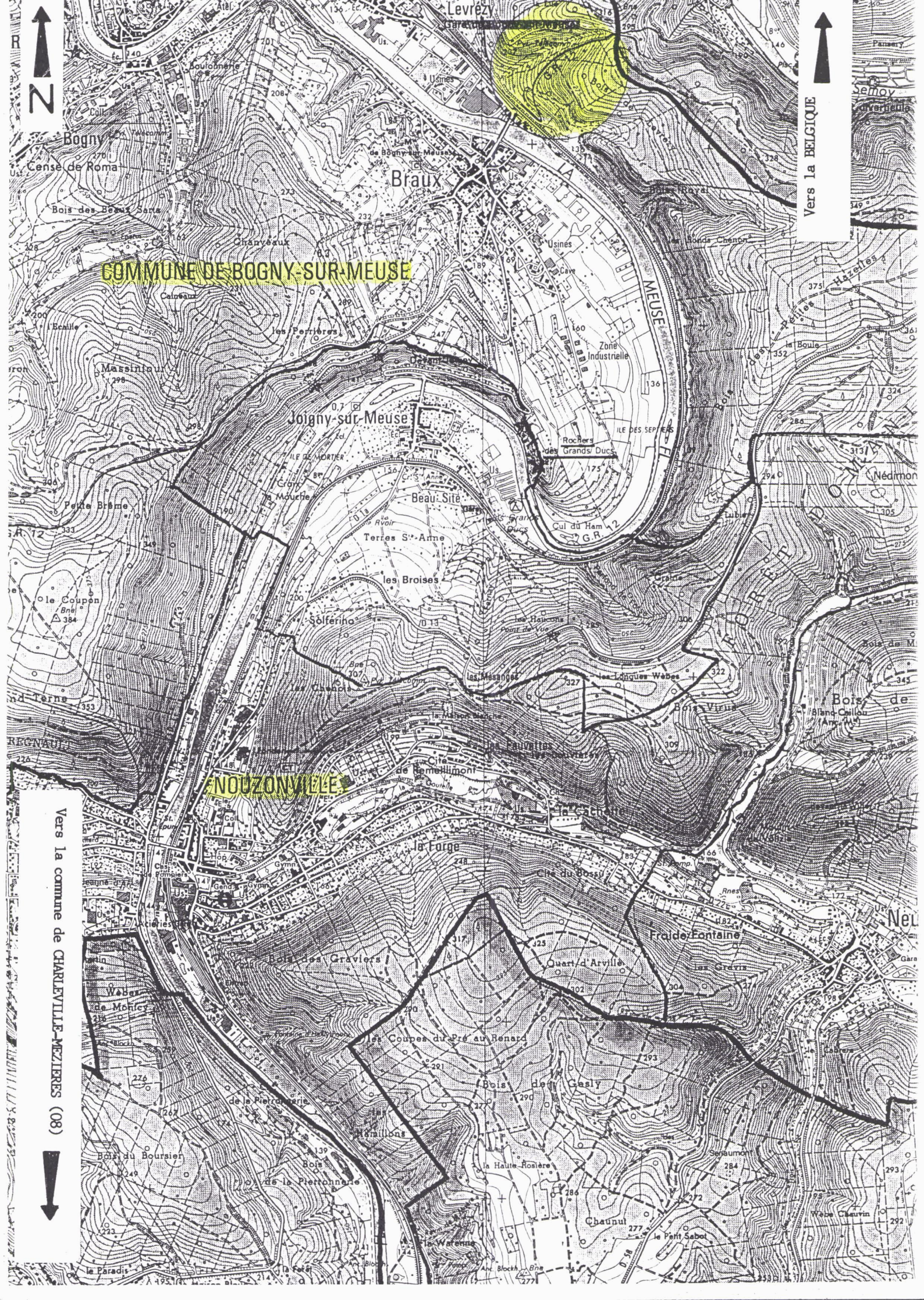
RECEPTION 107000
080006011*080107000*080100000* *
* * * *
URGENCE (RPOZ) :R GDH:101941A JAN 94
FROM:080006 COG 2 08
TO:BRIGEND

EVENEMENT NUMERO: 4
SUR APPEL DE TELEPHON
E:
ADRESSE: A BOGNY/M
EUSE

INTERESSE SIGNALE AVOIR VU UN RECTANGLE
BLANC DANS LE CIEL. CE RECTANGLE ETAIT
LUMINEUX COMME DE GROSSES AMPOULES L'UNE
A COTE DE L'AUTRE. LES FAITS SE
SONT PASSES A BOGNY/MEUSE PRES DE L'INTE
RMARCHE ENTRE 19H30 ET 20H00.
L'ENGIN EST DESCENDU VERS LES BOIS. A L'
AVANT IL Y AVAIT UNE GROSSE LUMIERE
ROUGE. INTERESSEE S'EST RENDU EN COMPAGNI
E DE SON AMI AU POINT DE VUE DU LIRY
ET A VUE DANS LE FOND DES BOIS UNE SOUCO
UPE PRES DU SOL. L'ENGIN ETAIT UN PEU
...5278-1/2

RECEPTION 107000
080006011*080107000*080100000* *
* * * *
URGENCE (RPOZ) :R GDH:101941A JAN 94
FROM:080006 COG 2 08
TO:BRIGEND NOUZONVILLE
PLUS GRAND QU'UNE VOITURE. L'AUTRE TEMOI
N DES FAITS EST MR
DEMEURANT A CHARLE
VILLE MEZIERES.
LES FAITS SE SONT PRODUITS LE 09 JANVIER
1994
MSG POUR INFO BT
BT ...5278-2/2





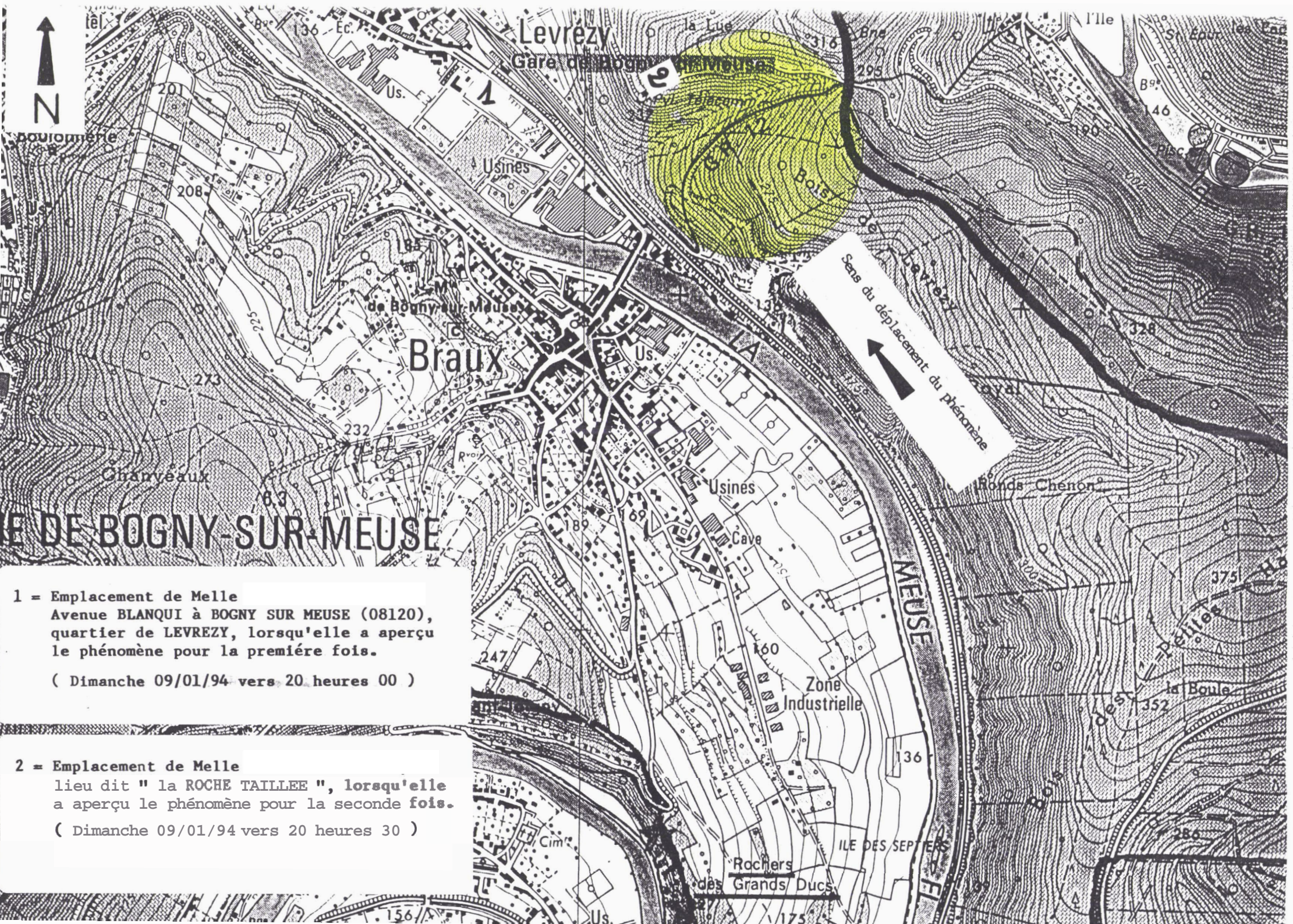
Vers la BELGIQUE

COMMUNE DE BOGNY-SUR-MEUSE

NOUZONVILLE

Vers la commune de CHARLEVILLE-MEZIERES (08)





1 = Emplacement de Melle
 Avenue BLANQUI à BOGNY SUR MEUSE (08120),
 quartier de LEVREZY, lorsqu'elle a aperçu
 le phénomène pour la première fois.
 (Dimanche 09/01/94 vers 20 heures 00)

2 = Emplacement de Melle
 lieu dit " la ROCHE TAILLEE ", lorsqu'elle
 a aperçu le phénomène pour la seconde fois.
 (Dimanche 09/01/94 vers 20 heures 30)

ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES - VERBAL

D'AUDITION

N° PIECE

N° FEUILLET

04

C.I.L. 69533 - P.V. 00134/94

Nous soussigné : gendarme , OFJ, Enquêteur,

Vu les articles: 16, 17 à 19 et 75 à 78 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

qui déclare le dix huit janvier mil neuf cent quatre vingt quatorze à quinze heures et cinquante sept minutes:"-----

" Le dimanche 09 JANVIER 1994 vers 19 heures 45, je suis sortie avec mon ami, Mr pour aller manger une frite. Nous sommes partis avec son véhicule, une 205 grise. Au départ, nous nous sommes rendus dans le quartier de CHATEAU-REGNAULT à BOGNY SUR MEUSE, mais comme cette frioterie était fermée, nous avons décidé d'aller à CHARLEVILLE-MEZIERES. -----

Dans la voiture, je me trouvais à l'avant droit. Alors que je circulais sur le CD 1 rue de la VALLEE, au niveau du virage juste avant la gare de LEVREZY, j'ai aperçu dans le ciel sur ma gauche une forme rectangulaire éclairée de lumières blanches. Mon copain a regardé, mais comme il conduisait, il s'est arrêté sur l'aire de stationnement juste après le café CHEZ COCO. A ce moment là, je suis sortie de la voiture et j'ai aperçu des lumières rouges et blanches au dessus des bois de LEVREZY. Le rectangle était moins visible, la forme se rapprochait plus d'un losange. Nous n'avons pas entendu de moteur. -----

Ne voyant plus les lumières, nous avons décidé de nous rendre au point de vue du LYRY dans le quartier de LEUREZY en passant par le chemin de la GRAVIERE.

Sur l'ancienne route de THILAY, s'est arrêté au niveau de la roche taillée. Nous sommes descendus de voiture. promenait son chien puis nous avons regardé ensemble en direction de la commune de BOGNY SUR MEUSE. Nous n'avons rien remarqué d'anormal à ce moment là. -----

En regardant devant moi, à hauteur de mes yeux, j'ai aperçu au dessus des arbres une forme ovoïde avec des lumières rondes rouges et les lueurs orangées.

J'ai eu peur car il me semblait que cette forme avançait vers moi, j'ai alors demandé à pour partir, n'a pas vu ces lumières, c'est dans la voiture par la suite que je lui ai déclaré ce que j'avais aperçu. -----

Je ne peux donner une explication logique aux faits relatés ci-dessus. Pendant une journée, je me suis demandé ce que j'avais pu voir puis, j'ai décidé le lundi soir de vous en aviser. -----

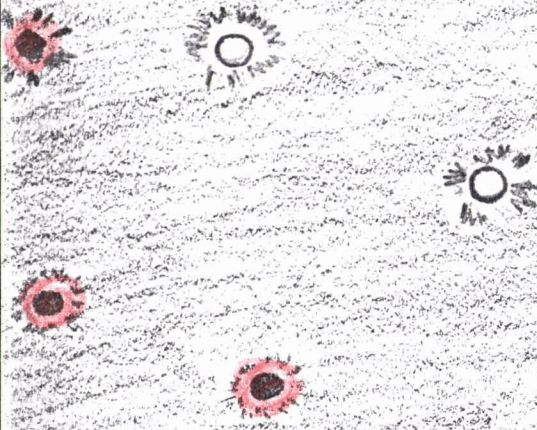
Je vous remets ce jour deux dessins que j'ai réalisés. -----

S.I : Ce jour là, il ne pleuvait pas, le ciel n'était pas couvert nous pouvions apercevoir quelques étoiles. En regardant vers le point de vue du LYRY le phénomène se déplaçait de la droite vers la gauche? -----**--*

LE, le dix huit Janvier mil neuf cent quatre vingt quatorze, à ---
16 heures: 30. -----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter au à y retrancher." La personne entendue L'O.F.J.

HAU

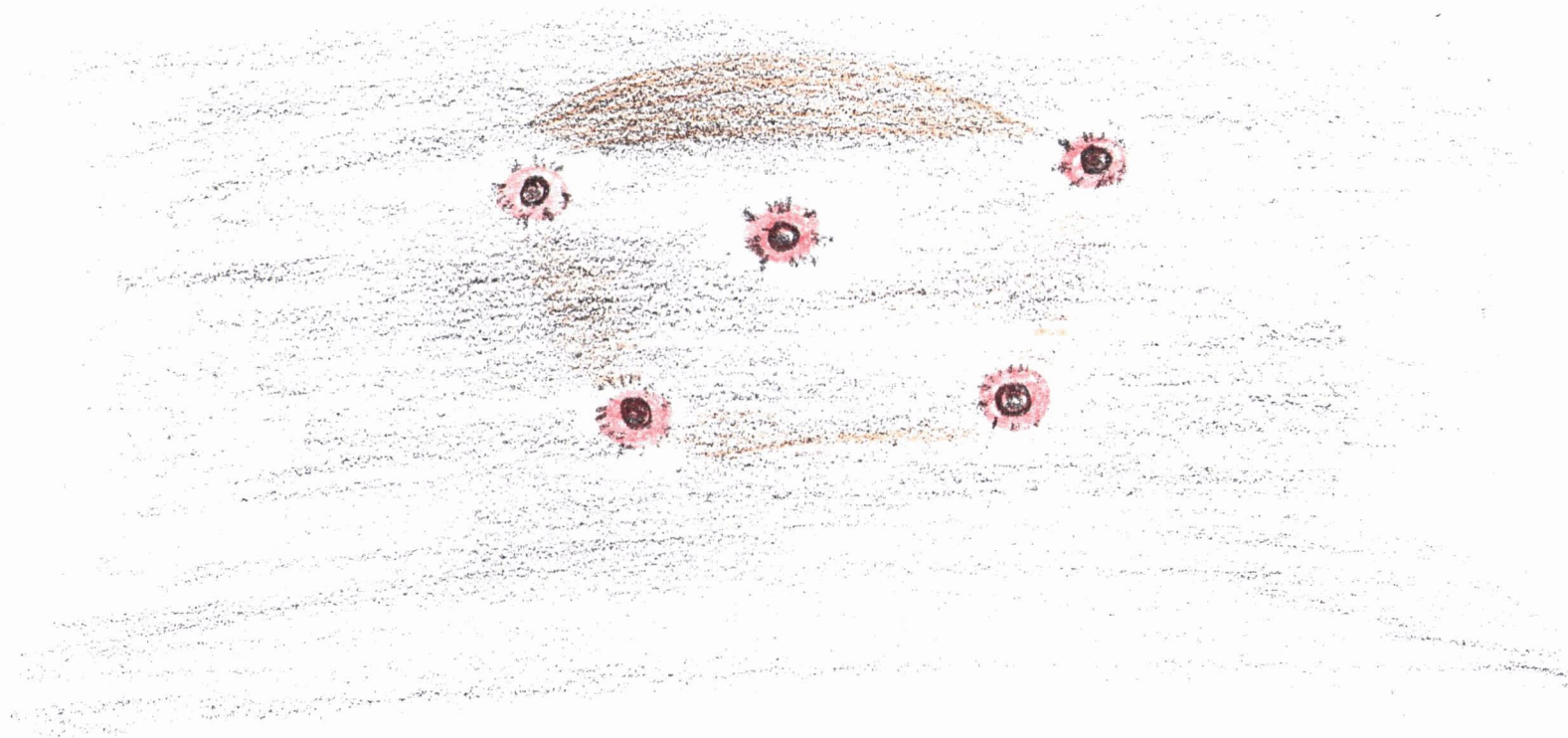


BAS

1 REC W 08

HAUT

TRACÉ N° 06



BAS